



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE** | Cour d'appel
de Metz

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Tribunal Judiciaire de Metz
Registre des Associations
3 Rue Haute-Pierre
BP 81022
57036 METZ CEDEX 1
Téléphone : 03 87 56 76 00

Metz, le 27 septembre 2021

A

Dépôt des documents par voie postale ou dépôt au guichet d'accueil : le SAUJ

⑩ Entrée B – Rez-de-chaussée

⑩ Ouvert de 8 h 30 à 17 h 30 (juillet-août : 8 h 30 – 11 h 45 et 13 h 30 -16 h 30)

Merci de préciser le numéro de l'association : VOLUME et FOLIO

**PIECES A DEPOSER POUR DISSOLUTION D'UNE ASSOCIATION
UNIQUEMENT EN ORIGINAL ET SIGNES EN BLEU**

Produire au Greffe :

DEUX EXEMPLAIRES, signés du **Président et du Secrétaire**, du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire comportant :

⑩ date, lieu, heure de l'assemblée

⑩ nombre de personnes présentes

⑩ quorum

⑩ nom du Président de séance

⑩ **délibération contenant dissolution de l'association et désignation de la personne chargée des formalités de liquidation (préciser nom, prénom et adresse personnelle)**

⑩ **Une enveloppe timbrée : au nom et adresse du Président**

A la réception du certificat de dissolution du Tribunal l'Association doit faire une publication dans un journal de son choix

Le Greffier
Mme SIEFERT

VEUILLEZ NOUS RETOURNER CE FORMULAIRE AVEC LE DOSSIER COMPLÉTÉ